PARLONS QUARTIER

Compte-rendu
MARIE VOLAIT CARMEL

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.
Les restitutions de ces réunions sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le « Parlons quartier » de Marie Volait - Carmel s'est déroulé le **jeudi 10 septembre 2026**. 11 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, les élus : Benoît Callens, Pauline Gravoille, Pascale Galliard, et pour l'opposition Sophie Revol, Pascale Le Marois, Elnou Henry et Jean-Maxime Roux.

Introduction du Maire

Les importants projets immobiliers du CHUGA démarrent avec notamment les constructions du nouveau Samu / Smur, (sur le site de l'ancien héliport) et du parking silo à destination des agents de l'hôpital.

Sur le site du Cadran Solaire :
- Le Centre de Recherche en Santé Intégrative (CReSI) est opérationnel. Ce bâtiment administratif et de recherche accueille à la fois des équipes de l'Université Grenoble Alpes et du CHUGA.
- Côté chemin de l'Agnelas, la construction d'un immeuble de 52 logements va démarrer tout début 2027 (ACTIS).

Le « Roseyran », immeuble de logements sur la rue Eymard Duvernay sera livré à l'automne.

Risques naturels

La pose de filets contre les risques rocheux se poursuit. La 3ième tranche est à venir (à compter de mars 2027) sur les secteurs des Combettes / Maubec et Pelletière. Il devrait encore y avoir des vols d'hélicoptères pour transporter des matériels.

La lutte contre le risque incendie est de plus en plus d'actualité avec le feu qui s'est déclenché le 8 juillet sur la Bastille. L'alerte sécheresse est toujours en cours, interdisant, entre autres, les feux d'artifice et certains usages d'eau potable (récréatifs et d'arrosage la journée). Il est à déplorer que plusieurs feux d'artifice privés aient été tirés cet été.
Le torrent du Charmeyran coule toujours, même si son débit s'est nettement réduit.

Parcs Marie Volait et Carmel

Le parc a plutôt bien résisté à cet été caniculaire. Les services communaux sont vigilants à planter des espèces variées et qui résistent au changement climatique, même si parfois certains arbres meurent.
Les espaces verts communaux sont vivement remerciés pour leur travail dans les parcs.

La clôture est à renforcer entre le parc et l'établissement du Charmeyran, vers le corridor écologique.
Il manque la grille de la borne d'eau à l'entrée du parc Marie Volait.
Afin que les chiens ne puissent pas entrer dans l'aire de jeux, il est demandé d'installer un système de crochet sur le portillon.

Le chemin en nidagravel est rechargé régulièrement. Certaines marches doivent être réparées.
La passerelle en métal est plus sécurisée. La rambarde est à surveiller.

Des cendriers ne seront pas posés dans les parcs car il est interdit de fumer dans les parcs et jardins publics depuis fin juin 2025.

La spirale aromatique est une zone refuge pour la biodiversité et permet de la favoriser. Un panneau d'information serait intéressant pour expliquer son rôle ainsi que le sens de la clôture.

Une boîte à livres est demandée à nouveau.

Les ralentisseurs installés avenus des Maquis du Grésivaudan sont certes un peu raides mais bien efficaces pour lutter contre la vitesse excessive des véhicules.

Des arceaux à vélo doivent être posés prochainement en bas de la rue Marie Volait. Les riverains en souhaitent également du côté de l'Eden Park.

En partant de Marie Volait, il sera possible à partir de fin 2028 de traverser le site du cadran solaire pour aller vers la Grande Tronche et ses commerces.

Divers

Les médiateurs ont été présents tout l'été sur la commune de La Tronche. Il était possible de les joindre via un numéro de portable direct. Pour rappel, la commune est dans une zone police nationale.

Certains hélicoptères se rendant à l'hôpital volent parfois très bas. Une réunion sur le sujet avait eu lieu en juin 2022, en présence de pilotes. Le CR est disponible sur le site internet de la ville dans la rubrique « participative ».

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr